

## Audit financier rétro-prospectif des comptes de la Ville

La Ville de Varcès a mandaté un cabinet d'expertise pour réaliser un audit financier de début de mandat qui a été effectué en deux phases :

- le diagnostic financier rétrospectif des comptes de la Ville sur la période 2003 /2007,
- une prospective financière sur la période 2008-2014 ayant pour objectif de déterminer les marges de manœuvre pour la collectivité.

### 1. Analyse rétrospective du budget principal de la Ville

| DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT ET FINANCEMENT         |              |                 |                 |                 |                 |                 |
|--|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| En milliers d'euros                          | Moyenne      | 2003            | 2004            | 2005            | 2006            | 2007            |
|  | 2003-2007    |                 |                 |                 |                 |                 |
| <b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (1)</b>   |              | <b>1 388,05</b> | <b>1 995,49</b> | <b>2 545,68</b> | <b>2 672,49</b> | <b>1 529,25</b> |
| évolution                                    | <b>2 026</b> |                 | 43,76%          | 27,57%          | 4,98%           | -42,78%         |
| <b>RESSOURCES PROPRES ET SUBVENTIONS (2)</b> |              | <b>950,64</b>   | <b>855,27</b>   | <b>1 130,62</b> | <b>867,92</b>   | <b>730,08</b>   |
| évolution                                    | <b>907</b>   |                 | -10,03%         | 32,20%          | -23,24%         | -15,88%         |
| <b>BESOIN DE FINANCEMENT (3) = (1) - (2)</b> |              | <b>437,40</b>   | <b>1 140,22</b> | <b>1 415,05</b> | <b>1 804,57</b> | <b>799,17</b>   |
| évolution                                    | <b>1 119</b> |                 | 160,68%         | 24,10%          | 27,53%          | -55,71%         |

Le budget communal comporte deux sections, auxquelles sont rattachées des recettes et dépenses propres :

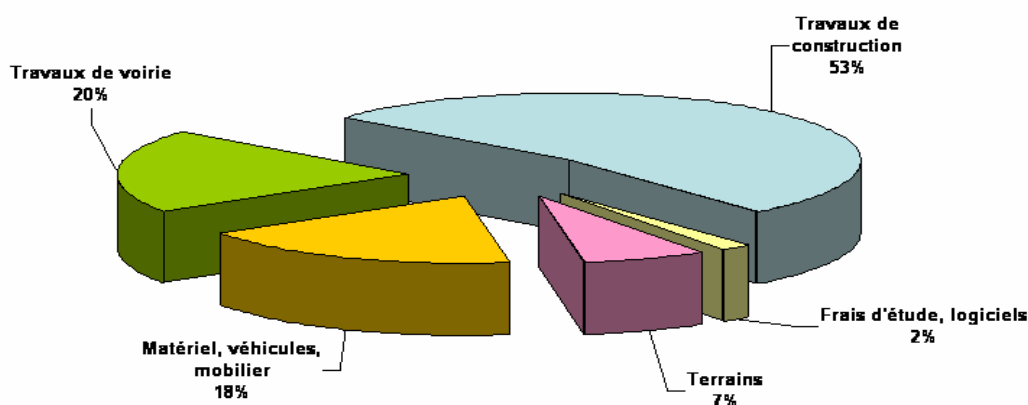
- la section de fonctionnement est relative aux opérations liées au fonctionnement courant de la collectivité ; elle regroupe les dépenses et les recettes courantes de la Ville servant au bon fonctionnement du service public local.
- la section d'investissement concerne les opérations ponctuelles et/ou qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité.

L'épargne dégagée par la section de fonctionnement qui constitue l'autofinancement de la Ville est la première source de financements des investissements. La souscription d'emprunts et la mobilisation de sa trésorerie constituent les deux autres modalités de financements.

## Une situation financière qui s'est dégradée :

L'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement a fortement diminué sur la période du fait d'une progression plus rapide des dépenses (charges de personnel, électricité, combustibles, alimentation, primes d'assurance, fournitures diverses, subventions aux associations et au CCAS...) que des recettes (produits des impôts locaux, dotations de l'Etat, prestations de services, fiscalité reversée par la Métro ...). Cette évolution s'explique notamment par la hausse du niveau des services à la population qui se traduit par une forte évolution des charges de personnel et des charges générales.

Le besoin de financement des investissements résulte de la différence entre les recettes d'investissement (subventions, taxe locale d'équipement, fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée qui vise à compenser l'application de la TVA sur les immobilisations acquises...) et les dépenses du même type (dépenses d'équipement : voirie, construction de bâtiments et d'équipements, achats de logiciels, de matériel bureautique et informatique, de véhicules...).



Sur la période et en moyenne, la Ville a été contrainte d'une part à s'endetter et d'autre part à mobiliser sa trésorerie disponible pour financer ses investissements et se désendetter.

Fin 2007, la situation financière de la Ville se caractérise par une forte augmentation de son endettement, une trésorerie (fonds de roulement) négative et une épargne décroissante. La mise en œuvre du projet porté par la nouvelle municipalité est dans ce contexte difficilement réalisable, la solvabilité de la Ville s'étant déjà fortement dégradée.

## 2. Analyse prospective du budget principal de la Ville

La construction de l'analyse prospective a pour objectif de tendre vers une situation financière relativement acceptable. Elle tente pour ce faire de mettre en adéquation le niveau des dépenses d'investissement supportable au regard de l'autofinancement dégagé par le fonctionnement courant de la Ville qui s'est considérablement réduit les années antérieures.

| DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT ET FINANCEMENT         |            |              |              |              |            |            |            |            |            |
|--|------------|--------------|--------------|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| En milliers d'euros                          | Moyenne    |              |              |              |            |            |            |            |            |
|  | 2008-2014  | 2007         | 2008         | 2009         | 2010       | 2011       | 2012       | 2013       | 2014       |
| <b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (1)</b>   |            | <b>1 529</b> | <b>1 306</b> | <b>1 198</b> | <b>792</b> | <b>798</b> | <b>804</b> | <b>810</b> | <b>817</b> |
| <b>Evolution</b>                             | <b>932</b> |              | -14,59%      | -8,27%       | -33,93%    | 0,76%      | 0,78%      | 0,80%      | 0,82%      |
| <b>RESSOURCES PROPRES ET SUBVENTIONS (2)</b> |            | <b>730</b>   | <b>527</b>   | <b>847</b>   | <b>270</b> | <b>322</b> | <b>259</b> | <b>260</b> | <b>260</b> |
| <b>Evolution</b>                             | <b>392</b> |              | -27,77%      | 60,68%       | -68,13%    | 19,28%     | -19,63%    | 0,24%      | 0,25%      |
| <b>BESOIN DE FINANCEMENT (3) = (1) – (2)</b> |            | <b>799</b>   | <b>779</b>   | <b>351</b>   | <b>521</b> | <b>475</b> | <b>545</b> | <b>551</b> | <b>557</b> |
| <b>Evolution</b>                             | <b>540</b> |              | -2,56%       | -54,97%      | 48,71%     | -8,83%     | 14,61%     | 1,06%      | 1,09%      |

**Garantir la solvabilité de la Ville nécessite à la fois de maintenir un niveau d'épargne brute acceptable et d'ajuster le besoin de financement des investissements supportable.**

L'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement est croissante sur la période, en effet, la hausse des taux d'imposition et la réduction importante de l'évolution des dépenses de personnels et des charges générales devraient permettre aux recettes de progresser plus vite que les dépenses.

Le besoin de financement des investissements est divisé par deux par rapport à la période rétrospective. Seule la réhabilitation de la garderie et une enveloppe de 600 k€ hors travaux en régie annuelle est prévue.

Jusqu'en 2011, l'épargne brute ne suffit pas à couvrir le besoin de financement moyen, malgré la réduction drastique des dépenses d'investissement, ce qui contraint la Ville à poursuivre son endettement, son fonds de roulement (trésorerie) étant nul. Néanmoins, en fin de simulation, l'épargne brute est supérieure au besoin de financement ce qui permet à la commune de se désendetter (variation de la dette négative).

En conclusion, la solvabilité de la Ville pour être préservée (même si la capacité de désendettement reste limite) nécessite une augmentation obligatoire des taux d'imposition, une réduction drastique du niveau des dépenses d'investissement (excepté pour la halte-garderie qui sera réhabilitée comme prévue) et une diminution du rythme de progression des dépenses de fonctionnement.